

## Principes de PinAcle Acier Inoxydable concernant le travail des enfants

PinAcle Acier Inoxydable est un distributeur de tuyaux et de raccords en acier inoxydable. Nous importons des produits du monde entier conformément aux normes ASTM et ASME, en provenance des États-Unis, d'Espagne, de France, d'Inde, de Taïwan, de Chine, de Malaisie et de Corée.

PinAcle Acier Inoxydable contactera tous les fournisseurs ayant fourni des produits en 2023. Les fournisseurs seront contactés par niveau, en fonction du nombre de bons de commande émis, afin de répondre au questionnaire ci-dessous. Toutes les réponses seront examinées et conservées dans nos dossiers. En cas de problème, la direction de PinAcle organisera une réunion avec le fournisseur concerné. Tout bon de commande en cours sera annulé.

### PinAcle Acier Inoxydable

- Ne tolérera pas l'utilisation du travail des enfants ni du travail forcé de la part de nos fournisseurs et sous-fournisseurs. Aux fins du présent document, un « enfant » est toute personne âgée de moins de 15 ans.
- N'achètera ni n'utilisera aucun produit, bien, service ou matière première, où que ce soit dans le monde, provenant d'un fournisseur qui utilise sciemment du travail forcé ou du travail pénitentiaire involontaire.

Conformément à nos principes, des personnes plus jeunes, telles que décrites ci-dessus, peuvent être employées sous certaines conditions. Cet emploi doit être documenté et examiné annuellement par la direction locale selon les lignes directrices suivantes :

1. L'emploi est un stage temporaire, un apprentissage ou une pratique saisonnière courante et usuelle dans l'industrie ;
2. L'emploi n'interfère pas avec la scolarité obligatoire ;
3. Le jeune travaille avec l'autorisation de son parent ou tuteur légal ;
4. L'emploi ne viole aucune loi ou réglementation du travail pertinente ;
5. L'emploi est directement supervisé ;
6. La sécurité, la santé et la moralité du jeune seront une préoccupation primordiale.

Un courriel sera envoyé à tous les fournisseurs afin qu'ils complètent et confirment qu'ils n'utilisent aucun travail d'enfant illégal ni de travail forcé dans leurs usines de fabrication. Ils devront également confirmer auprès de leurs propres fournisseurs de matières premières.

**Montréal**  
4665 Rue Cousens  
St. Laurent, Québec  
H4S 1X5  
Tel: (514) 745-0360  
Fax: (514) 745-0387

**Edmonton**  
5303 42nd Street NW  
Edmonton, Alberta  
T6B 3P2  
Tel: (780) 440-2811  
Fax: (780) 465-8937

**Moncton**  
484 Boul. Adélaïde-Savoie  
Dieppe, New Brunswick  
E1A 7T4  
Tel.: (888) 384-3875  
Fax.: (506) 384-3874

**Saskatoon**  
3603 Millar Avenue,  
Saskatoon, SK  
S7P 0B2  
Tel: (877)-664-2811  
Fax: (306)-374-8937

**Surrey**  
9755 190<sup>th</sup> Street Unit 103,  
Surrey, BC  
V4N 3M8  
Tel: (800)-322-0086  
Fax: (780)-465-8937

## Utilisation illégale du travail des enfants et du travail forcé

Le fournisseur devra certifier qu'il est pleinement conscient de l'interdiction de l'utilisation illégale du travail des enfants et du travail forcé concernant l'emploi d'enfants de moins de 15 ans, conformément aux Principes de PinAcle sur le travail des enfants, ainsi que de l'interdiction du travail involontaire, du trafic humain ou du travail esclave, conformément aux Principes de PinAcle sur le travail forcé (ci-après collectivement appelés « Principes de PinAcle »).

Le fournisseur devra certifier qu'il n'emploie pas actuellement et n'emploiera pas à l'avenir, directement ou indirectement, ni par l'intermédiaire d'un sous-fournisseur, un enfant de moins de 15 ans, ou de moins de 18 ans dans le cas de travaux dangereux, dans le cadre de ses opérations ou activités, d'une manière contraire aux Principes de PinAcle ou en violation des lois et règlements applicables.

Le fournisseur devra certifier que lui-même et ses fournisseurs de biens et services n'utiliseront pas de personnes âgées de moins de 15 ans, ou de moins de 18 ans pour des travaux dangereux, en contravention des Principes de PinAcle ou en violation des lois et règlements pertinents.

Le fournisseur devra certifier que les travailleurs qu'il emploie, et qu'il emploiera, pour produire et fournir les biens proposés, sont dans tous les cas présents volontairement.

Le fournisseur confirmera qu'il comprend que cela est essentiel à tous les bons de commande. Le fournisseur acceptera également que, dans le cas où PinAcle déterminerait qu'une violation ou une contravention aux lois ou règlements pertinents ou aux Principes de PinAcle a eu lieu, PinAcle en informera le fournisseur et celui-ci devra immédiatement remédier à la violation ou à la contravention. Dans le cas où PinAcle déterminerait que le fournisseur n'a pas remédié à la violation ou à la contravention et ne s'est pas conformé à la loi et/ou aux Principes de PinAcle, PinAcle pourra alors résilier immédiatement le bon de commande, et cette résiliation sera justifiée.

PinAcle Stainless Steel se réserve le droit d'accès afin d'effectuer un audit sur site chez l'un de nos fournisseurs ou sous-fournisseurs pour s'assurer de leur conformité aux lois interdisant l'utilisation illégale du travail des enfants et du travail forcé.

## Formation des employés

Cette politique sera affichée dans tous les établissements afin de sensibiliser les employés aux Principes de PinAcle Stainless Steel concernant le travail des enfants. Tout employé souhaitant en savoir plus pourra poser des questions à la direction. PinAcle applique une politique de porte ouverte pour discuter de cette politique ou de toute autre.

### Rob Davidson

*Quality Manager*

455 Ambassador Drive, Mississauga, ON, L5T 2J3

T: 800.749.0109 / 905.795.2882 EXT 208 | C: 416.809.0592 | F: 905.795.1789

[www.pinacle.ca](http://www.pinacle.ca) | [rdavidson@pinacle.ca](mailto:rdavidson@pinacle.ca)



**Montréal**  
4665 Rue Cousins  
St. Laurent, Québec  
H4S 1X5  
Tel: (514) 745-0360  
Fax: (514) 745-0387

**Edmonton**  
5303 42nd Street NW  
Edmonton, Alberta  
T6B 3P2  
Tel: (780) 440-2811  
Fax: (780) 465-8937

**Moncton**  
484 Boul. Adélaïde-Savoie  
Dieppe, New Brunswick  
E1A 7T4  
Tel.: (888) 384-3875  
Fax.: (506) 384-3874

**Saskatoon**  
3603 Millar Avenue,  
Saskatoon, SK  
S7P 0B2  
Tel: (877)-664-2811  
Fax: (306)-374-8937

**Surrey**  
9755 190<sup>th</sup> Street Unit 103,  
Surrey, BC  
V4N 3M8  
Tel: (800)-322-0086  
Fax: (780)-465-8937